

GRAND ANGERS

TRÉLAZÉ

« Faire tomber les représentations des deux côtés »

ENTRETIEN

L'Établissement et service d'aide par le travail des Ardoisières, à Trélazé, a organisé un Duoday au mois de novembre. La semaine dernière, l'Esat recevait les entreprises qui avaient accueilli les travailleurs en situation de handicap. Sabrina Bonnot, directrice adjointe de l'établissement revient sur la première édition de ce temps fort.

Comment fonctionne l'Esat ?

Sabrina Bonnot : « L'Esat accueille 62 travailleurs en situation de handicap et douze encadrants. Nos filières métier sont le conditionnement horticole et alimentaire sec, ainsi que les espaces verts. Nous évoluons sur les métiers de la logistique et de la préparation de commandes. »

En quoi consiste le Duoday ?

« C'est une journée qui s'inscrit dans la Semaine des personnes handicapées. Le milieu protégé, comme notre Esat et des entreprises du territoire se portent volontaires afin de se rencontrer, par le biais de duos entre un professionnel du secteur ordinaire et un travailleur Esat. En novembre, c'est une quinzaine de travailleurs qui sont allés découvrir un milieu de travail ordinaire. Pour la première année, ce vendredi 26 janvier, nous renvoyons l'ascenseur en accueillant dans notre Esat,

les salariés des entreprises partenaires. Nos travailleurs accueillent leur binôme et leur présentent l'établissement et le travail effectué. »

Quel est l'intérêt de ce Duoday ?

« C'est de faire tomber les représentations des deux côtés. Aujourd'hui, les Esat sont dans une dynamique d'inclusion. Cela veut dire que les professionnels du secteur privé doivent être sensibilisés à ce que peut offrir un travailleur protégé en Esat. Et c'est aussi permettre au travailleur handicapé d'approcher la réalité du travail pour ensuite s'approprier un projet professionnel. C'est un tremplin pour lancer une démarche de partenariat et pour sécuriser le parcours des travailleurs handicapés. Cela peut se concrétiser sous forme de stage, de visite d'entreprises ou de mise à disposition de travailleurs de l'Esat pour, petit à petit, évoluer vers un emploi. »

Qui sont les travailleurs concernés par ce Duoday ?

« Une quinzaine de travailleurs volontaires participent à ce Duoday avec la présence de huit entreprises (paysagiste, restaurant...) qui viennent avec une vraie volonté de creuser la piste de l'emploi. Nous débrièferons afin de connaître l'opportunité de renouveler ce Duoday. »



Sabrina Bonnot, directrice adjointe de l'Esat des Ardoisières.

PHOTO : CO

« C'est la première fois que j'entrais dans une entreprise ordinaire »

Yassine est travailleur en situation de handicap à l'Esat des Ardoisières et a participé à la journée Duoday. « La semaine, je suis polyvalent. Je travaille en espaces verts, en logistique et à l'accueil. Aujourd'hui, j'accueille ma marraine de Duoday, de l'entreprise Heppner à Écouflant. J'aime bien le Duoday. Cela me permet de voir autre chose que l'Esat. Aujourd'hui, je suis très stressé de présenter mon Esat. Je montre à ma marraine la réception, le contrôle des palettes, le stockage, la mise à disposition des marchandises. En novembre, j'ai été très bien accueilli dans l'entreprise. On a beaucoup ri car le transport c'est compliqué. Je suis prêt à recommencer. C'est la première fois que j'entrais dans une entreprise ordinaire et j'ai été surpris par la grandeur des bureaux et leur zone de stockage. »



Yassine Ben Lakhdar dans la zone de stockage de l'ESAT des Ardoisières.

« Cela serait formidable qu'un travailleur de l'Esat puisse intégrer notre entreprise »

Frédéric Maussion est salarié dans l'entreprise Domitys « les botanistes » à Angers. Il est chargé de maintenance dans la résidence. Vendredi il était reçu à l'Esat. « Il y a deux ans, à l'ouverture de la résidence, ma direction nous a proposés cette journée Duoday et j'ai tout de suite été volontaire. Nous avons accueilli six travailleurs le 23 novembre. Cela implique de sensibiliser au handicap nos résidents et nous, les salariés. On a laissé nos tâches habituelles pour se rendre disponibles. C'est un moment d'échange et de partage très riche et une belle journée. Aujourd'hui, à l'Esat des Ardoisières, je suis « le stagiaire ». Je découvre le travail effectué grâce à mon binôme. Cela serait assez formidable de savoir qu'un travailleur de l'Esat pourrait intégrer un emploi dans notre entreprise. »



Frédéric Maussion, salarié à la résidence senior Domitys.

PHOTO : CO

ÉCOUFLANT

Lire et faire lire lance un appel aux bénévoles

Co-fondé en 1999 par l'écrivain Alexandre Jardin, Lire et faire lire est un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle. Pour cela, des bénévoles de plus de 50 ans rencontrent chaque semaine, dans les écoles, des petits groupes d'enfants pour leur raconter des histoires tirées d'un livre avec l'objectif de leur transmettre ce grand plaisir de lire. À Écouflant, une convention a été signée entre la mairie et la FOL 49 (fédération des œuvres laïques) pour l'organisation de séances de lecture dans les trois écoles – Bellebranche, George-Sand, Sainte-Jeanne-d'Arc – et le centre d'accueil de loisirs des Sablières.

Annick Van Roy est la seule personne qui assure pour le moment cette mission depuis 11 ans. Sourire aux lèvres, elle rayonne. « C'est un grand plaisir pour moi d'aller une fois 30 minutes par semaine à l'école Sainte-Jeanne-d'Arc et au centre d'accueil pour lire un texte, une poésie ou une histoire. Parfois je le fais en



Annick Van Roy commence toujours ses interventions par « et cric et crac, mon histoire va commencer ». PHOTO : CO

chantant – ça c'est personnel – on peut écrire et chanter ce qu'on lit. C'est ma petite fille qui, faisant partie d'un groupe de jeunes enfants, m'en a donné l'envie. Même s'il faut passer un peu de temps à rechercher des

livres, c'est vraiment un moment exceptionnel. Et puis je m'amuse aussi à théâtraliser ma lecture. »

Livre ouvert, main tendue en guise de bonjour, Annick lance le générique « et cric et crac, mon histoire va

commencer ». Un générique qu'Annick aimerait communicatif auprès de la population et fasse venir quatre à cinq bénévoles de plus. « Nous étions 7 il y a 10 ans », regrette-t-elle.

MONTREUIL-JUIGNÉ

Trois lieux mis à disposition des artistes pour développer leurs projets



Le théâtre de Verdure est l'un des lieux disponibles pour des créations de spectacles.

PHOTO : ARCHIVES CO

« La ville souhaite poursuivre sa dynamique culturelle en soutenant la création artistique avec la mise à disposition temporaire de salles pour des artistes professionnels du spectacle vivant, théâtre, danse, musique, acoustique ou des arts visuels hors musiques amplifiées en contrepartie d'un temps de rencontre avec les habitants », annonce Agnès Aurégan, la responsable du service culturel qui pilote ce projet visant à développer les échanges entre les artistes et les habitants.

Le hall d'exposition du centre culturel Jacques-Prévert, la salle Jacquelin-Duchesne et le Théâtre de Verdure en extérieur seront les lieux mis à disposition des artistes du 20 avril au 12 mai, du 8 juillet au 30 août ou du 19 octobre au 3 novembre au choix ; l'appel à candidatures est lancé jusqu'au 17 mars.

Contact : service culturel. Tél : 02 41 31 10 75. Mail : a.auregan@ville-montreuil-juigne.fr

« Un manque à gagner » : précision

Une précision est à apporter après la parution de l'article intitulé « Un manque à gagner », paru dans notre édition d'hier. Ainsi, la perte de compétence par la ville de Montreuil-Juigné de la gestion du crématorium qui sera

assuré par la communauté urbaine à compter du 1^{er} juillet 2025 ne devrait pas avoir d'impact sur les finances de la Ville. En effet la communauté urbaine reversera à la Ville ce qu'elle percevait au titre de la gestion du crématorium.

COMMUNES EXPRESS

TRÉLAZÉ

Denis Stracquadanio. Art contemporain, du vendredi 2 au dimanche 18 février, 14 h 30 à 18 h 30, Les Anciennes écuries, 70, rue Ferdinand-Vest. L'approche artistique révèle un lien profond avec l'exploration des couleurs, des textures, des mouvements. Cette connexion avec les éléments visuels et sensoriels lui permet de créer des œuvres qui suscitent des réponses émotionnelles. Gratuit. Contact : 02 41 33 74 74, <https://www.trelaze.fr/>

Messe. Dimanche, 10 h 30, église Saint-Pierre.

Super loto. Samedi 10 février, 18 h à 22 h, salle Aragon. Organisé par la section de tennis de table Foyer espérance. Nouvel horaire, ouverture des portes à 16 h 30. De nombreuses cartes-cadeau à gagner (800 €, 200 €, 150 €, 100 €, etc.). Tarif : 3 € la carte, 8 € les 3. Réservation conseillée. Buvette et restauration sur place. Contact : 06 38 46 23 74.

Don du sang. Jeudi 8 février, le matin de 10 h à 13 h et l'après-midi de 16 h à 19 h 30, salle Aragon, 48, rue Joseph-Bara. Uniquement sur rendez-vous sur le site : dondesang.efs.sante.fr. En cas d'empêchement, de penser à se désinscrire en ligne afin de libérer la place pour une autre personne.

SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU

Conférence. Jeudi 1^{er} février, 20 h 30, UCO Amphithéâtre Bazin, Angers. Thème : les Cathos vont-ils disparaître de la France ? Assurée par Guillaume Cuchet, professeur d'histoire contemporaine à la Sorbonne,

spécialiste de l'histoire du catholicisme. Gratuit.

En cas de péril imminent - Jérôme Rouger. Comédie, humour, jeudi 1^{er} février, 20 h 30, Théâtre de l'Hôtel-de-Ville, 1, rue Jean-Gilles. Jérôme Rouger a l'art de concevoir des spectacles qui visent l'éveil des consciences par l'humour et l'impertinence. Chacune de ses pièces porte un regard à la fois faussement innocent et redoutablement féroce sur notre monde et ses contradictions. Tarifs : 22 €, réduit 10 €. Contact : 02 41 96 14 90, billetterie@thv.fr, <http://www.thv.fr>

Messe. Samedi, 18 h, Saint-Lezin. Adoration et confession à partir de 17 h. Repas partagé à partir de 20 h.

Rencontre avec l'auteur de BD, Xavier Coste. Mercredi 7 février, 20 h à 22 h, médiathèque de la Ranloue. En partenariat avec le THV, accompagné du groupe Splendor in the grass, Xavier Coste viendra parler de sa collaboration sur le spectacle tiré de la BD « L'homme à la tête de lion », qui sera donné au THV. Pour découvrir les arcanes de la création. Gratuit. Contact : 02 41 93 35 30, mediatheque@ville-stbarth.fr, <https://stbarthelemy.bibli.fr/>

RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU

Cercle Saint-Pierre Rives-du-Loir-en-Anjou. Assemblée générale dimanche 4 février, 9 h 30 à 12 h, 7, chemin de l'Enclose, Villevêque. Tous les sociétaires sont conviés dès 9 h 30 pour le paiement des cotisations et à 10 h pour l'assemblée générale suivie de la galette.

Le Courrier
de l'Ouest

Recherche (h/f)

CORRESPONDANT
à ST-BARTHÉLEMY-D'ANJOU

- ✓ Vous vous intéressez à la vie locale
- ✓ Vous aimez les contacts et pouvez compter sur un moyen de locomotion
- ✓ Vous avez un statut de travailleur indépendant

Cette activité d'appoint peut vous intéresser

Rédaction du Courrier de l'Ouest
4, boulevard Albert-Blanchin
BP 10728
49007 ANGERS CEDEX 01
Tél. 02 41 255 255
redac.angers@courrier-ouest.com